

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

LYON 1ER ARRONDISSEMENT

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

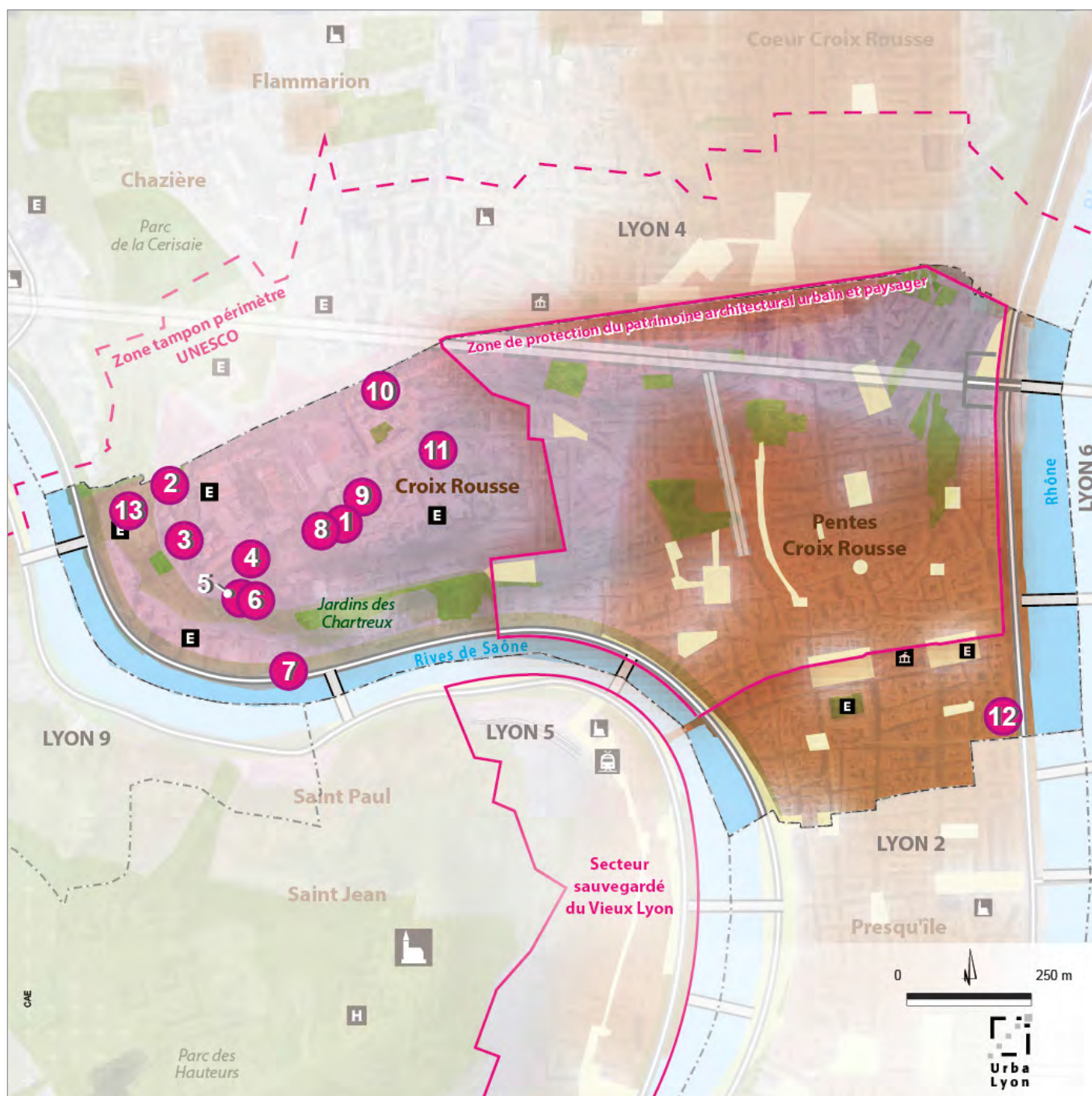
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Vestiges du grand cloître de l'ancienne Chartreuse du Lys-Saint-Esprit

Valeurs :

- Historique



Caractéristiques à retenir

CONTEXTE :

- En mars 2002, les travaux de réfections des enduits des façades du lycée Jean-Baptiste de la Salle donnant sur la place des Chartreux ont mis au jour l'élévation du côté occidental du grand cloître des Chartreux sur 53 mètres de longueur et révélés que la galerie occidentale existait encore dans sa totalité.
- Commencé en 1605, le grand cloître a été achevé de 1615 à 1631.
- Cet ensemble de bâtiment est un témoignage historique important. Il se compose de la galerie du cloître, du bâtiment Saint-Louis, du bâtiment Saint-François et de la galerie de liaison.

HISTORIQUE :

- La fondation de la maison des Chartreux de Lyon par Jérôme Marchand, sur décision d'un chapitre général de l'ordre, remonte à 1585.
- La construction actuelle est initiée en 1590 par Jean Thurin, sur les plans de l'architecte Jean Magnan (choeur, petit cloître). Le grand cloître est achevé à la fin du XVII^e siècle. Les vingt-quatre maisons des Pères sont distribuées par une galerie continue ouverte sur le cloître par des triplets de baies étroites en plein cintre. Une porte est percée dans l'axe de chacune des ailes de la galerie.
- Le domaine (hors l'église, le petit cloître et la salle capitulaire) est vendu en septembre 1791 comme bien national, en dix lots.
- L'implantation précise du bâti des maisons des Pères Chartreux et du grand cloître est connue notamment par le cadastre napoléonien de 1831. Rapporté aux représentations anciennes, il met en évidence qu'à la création du couvent du Sacré-Coeur au début du XIX^e siècle, les bâtiments des chartreux n'avaient pas subi d'importantes transformations, et que le quartier lui-même, peu loti, pratiquement pas construit, restait marqué par l'empreinte agricole du XVIII^e siècle.

ELEMENTS REMARQUABLES :

La galerie du cloître, vestige exceptionnel :

- Dans l'emprise de l'établissement du Sacré-Coeur, il subsiste l'intégralité de l'aile ouest de la galerie du grand-cloître, y compris l'angle nord-ouest, et l'amorce ouest de l'aile sud, cette dernière profondément transformée.
- La galerie, primitivement établie à rez-de-chaussée uniquement, a été sommée d'un étage sur la totalité de l'emprise conservée, sans doute avant la moitié du XIX^e siècle. A la fin du même siècle, un second étage partiel a été construit au-dessus de la partie centrale de l'aile ouest pour établir une lingerie.
- Le lotissement de l'ancien cloître a abouti à la création de la place actuelle, d'une largeur à peu près égale au tiers de celle du cloître. Depuis la cour, la perception de la continuité du bâti au-delà des limites de l'espace public n'est possible que du côté nord, en raison de la présence au sud d'un haut immeuble d'habitation. Encore cette continuité n'est-elle perceptible qu'à l'étage, et se trouve perturbée par le traitement différencié de la partie centrale à deux niveaux sur galerie.
- Les deux-tiers de la galerie ouest sont aujourd'hui libres de cloisonnements. La partie nord présente une succession de recoupement de pièces se commandant les unes les autres. La partie sud est plus radicalement transformée encore, divisée en plusieurs pièces distribuées par un couloir doublant la galerie.

Le bâtiment Saint Louis :

- Construit entre 1831 et 1850, il occupe la partie sud-ouest de l'ensemble bâti. Plan quadrilatère avec deux retours d'ailes latérales vers l'ouest, formant une courette avec la galerie du cloître.
- Deux niveaux et comble sur rez-de-chaussée de plain-pied. Une cage d'escalier (aile en retour nord).
- Grand volume et éclairement généreux à rez-de-chaussée. Cage d'escalier : qualité de l'ouvrage et de l'espace.
- Menuiseries d'origine conservées en quasi-intégralité.

Le bâtiment Saint-François et la galerie de liaison :

- Edifié entre 1851 et 1869, manifestement d'un seul jet. Une campagne de travaux importante a concerné la partie nord, attribuable au début du XXe siècle : création probable des deux escaliers, modifications de cloisons. Pratiquement pas de modifications depuis. Vers 1968, la partie nord (sans doute limitée à un étage, puisque le pignon était déjà ouvert au 2ème niveau) est amputée lors de la cession d'une partie du terrain.
- Corps de bâtiment simple accolé à la galerie du grand cloître préexistante, sur l'emplacement des anciennes cellules des chartreux.
- Structures de l'ancienne chartreuse conservées à rez-de-chaussée et au sous-sol. Façade sur cour remarquable par la générosité des percements, l'équilibre entre la rigueur des alignements d'étage et l'animation des persiennes. Salons de réception des soeurs à rez-de-chaussée, notamment les décors de sol. Plafonds à la française dans certains locaux, révélant la qualité constructive des planchers – non sans valeur esthétique. Cloisons vitrées des salles du 1er étage : qualité de la menuiserie, apport de lumière au couloir. Eléments de décor en pierre de taille feinte.

(Source : *Etude patrimoniale du site du Sacré-Coeur, diagnostic*, Archipat, février 2015).

Prescriptions

Eléments à préserver : la galerie du cloître, vestige exceptionnel ; le bâtiment Saint-Louis ; le bâtiment Saint-François et la galerie de liaison

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Immeuble bourgeois du début du XXe siècle de style Art Nouveau avec ses lignes courbes élégantes formulées par les décors sculptés et les balcons en fer forgé.
- Marqueur du paysage urbain par sa situation dans un virage.

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble, sa modénature

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère

**Caractéristiques à retenir**

- Maison présentant une architecture simple mais de qualité ; volume cossu (5 travées développées sur trois niveaux);
- Située en biais par rapport à la voirie, adaptation de la construction au dénivelé.
- Inscription sur la façade principale « Dans cette maison est né le peintre Jean Seignemartin 1848 - 1875 ».
- Jardin développé à l'arrière, dans la pente.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le principe de prolongement par les murs ; les boisements environnants ; les vues sur le grand paysage

Elément Bâti Patrimonial

17, Rue Philippe Gonnard

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Maison de la fin XIXe-début XXe siècle présentant une architecture simple, distinguée par sa longue marquise supportée par des poteaux et consoles en ferronneries ; volets en bois ; extension au sud ;
- Implantée en léger recul d'alignement ;
- Ensemble bâti inséré dans un jardin boisé de qualité ; perception des boisements depuis l'espace public ; discontinuité bâtie offrant une percée visuelle et un espace de respiration ;
- Mur de clôture avec portail.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison, la structuration de l'espace public par le mur, la terrasse, la verrière, les boisements



Elément Bâti Patrimonial

29 Cours Général Giraud

Références

Typologie : Hôtel particulier

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble bourgeois de deux niveaux présentant une architecture de qualité avec chainages d'angle, corniches séparant les niveaux et encadrement des baies ;
- Implanté à l'alignement, constituant un repère visuel sur le linéaire ;
- Inscription au-dessus de la porte « A Bon Séjour ».

Prescriptions

Elément à préserver : l'hôtel particulier, sa modénature



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise située à l'alignement à un carrefour ;
- Développée sur trois niveaux, elle présente une architecture travaillée : chainages d'angle, balcon en fer forgé au dernier étage ;
- Bâti accompagné d'un jardin boisé.

Prescriptions

Élément à préserver : l'immeuble et sa modénature



Elément Bâti Patrimonial

12 Quai Saint-Vincent

Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti (immeuble en front de rue de six niveaux et bâti organisé autour d'une cour occupant le reste de la parcelle) datant sans doute du XVIIIe-XIXe siècle ;
- Façade sur rue à l'architecture soignée : soubassement en arcades, balcons sur les travées des extrémités est et ouest avec toitures en pavillon indépendantes, corniche saillante au dernier niveau avec modillons, etc. ;
- La situation sur les quais de Saône contribue à la qualité du bâtiment ; covisibilité avec le quai Pierre-Scize.

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble et sa modénature



Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Ancien Couvent des Soeurs du Sacré Cœur - Lycée privé du Sacré Cœur

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ancien couvent des sœurs du Sacré Cœur, aujourd'hui lycée privé du Sacré Cœur ;
- Ensemble remarquable par sa qualité architecturale, notamment due à la présence de la chapelle ;
- Ensemble bâti inséré dans un parc offrant une qualité paysagère au site, (statuaire remarquable) ;
- Site inscrit dans la pente, présence de murs de terrasse.

- HISTORIQUE :

- Peu avant 1821, Mme Choussy de Grandpré loue l'une des maisons de l'ancienne chartreuse de Lyon, maison dite « cellule H », pour y établir une communauté de jeunes filles. Si les débuts rassemblent 8 à 9 religieuses, le développement rapide de la communauté amène Mme Choussy à louer une cellule plus grande, la cellule O, en 1821, qui comportait une chapelle, indispensable à la vie de prière voulue par la communauté. C'est alors que se dessine le projet d'une mission d'enseignement, à l'instigation de l'abbé Furnion, directeur spirituel de Mme Choussy et instigateur de la création de la communauté : une Constitution est établie. C'est semble-t-il cette nouvelle mission qui détermine la communauté à acheter en 1824 des terrains limitrophes des maisons des Chartreux, appartenant à M. Eymard.

- L'édification du couvent y commence dès 1824. La chapelle est bénie en 1826. L'ensemble, qui était achevé en 1831, est formé de trois ailes formant un G autour d'une cour, et constitue l'essentiel de l'actuel corps de bâtiment ouest. La sacristie, construction basse dans le prolongement de la chapelle, ne faisait pas partie de la première construction : la cour à l'origine s'ouvrait vers le nord. Les traces d'un premier état de la chapelle sont visibles sur le pignon ouest : deux baies en plein-cintre, désormais bouchées, s'ouvrent juste au-dessus de la couverture de la sacristie. Elles témoignent d'un premier aménagement du sanctuaire, modifié par la suite pour la mise en place du maître-autel.

- Mme Choussy, devenue Mère Jeanne Françoise de Jésus, s'était éteinte en 1827, c'est l'abbé Furnion, qui en fut l'actif continuateur jusqu'à sa mort en 1846. Ainsi d'autres acquisitions de terrains sont réalisées en 1835, 1841, 1842. Ainsi en 1851, le site est déjà très largement constitué dans ses dispositions majeures, conservées depuis.

- Le couvent va subir plusieurs phases de transformations et aggrandissements avec une première extension de 1831 à 1851, le bâtiment Saint-Louis puis une seconde de 1851 à 1869 avec le bâtiment Saint-François.

La grande chapelle est édifiée entre 1870 et 1913.

- ELEMENTS REMARQUABLES :

< Le corps de bâtiment ouest, mémoire du couvent :

- Construction d'un seul jet entre 1824 et 1826 des trois ailes et de la chapelle fondatrice. Modifications avant 1850 (reprise de l'aile sud dont sans doute son escalier, modification du réfectoire des élèves). Extension vers le nord de l'aile nord entre 1850 et 1869. Peu modifié depuis, à l'exception de la modification d'une cage d'escalier, de cloisonnements des étages, quelques menuiseries et revêtements changés.

- Quatre ailes disposées autour d'une cour centrale. La disposition dans la pente, le traitement très varié des gabarits d'une aile à l'autre, induit une grande richesse d'éclaircissements, de vue et de rapports aux extérieurs et au paysage. Les étages offrent une vue sur le jardin et le dégagement de la vallée de la Saône. Les hauteurs sous plafond sont exceptionnelles, souvent sous plafond à la française soignés.

< La chapelle :

- Construite entre 1824 et 1826.

- Nef unique couverte par un plafond à caisson. La chapelle est accessible depuis l'est par une porte axée sous la tribune, ou par l'une des deux portes latérales axées au milieu de chacun des murs gouttereaux. Ceux-ci ne sont pas symétriques : le gouttereau est percé de cinq lancettes en plein-cintre, qui apportaient à l'origine l'essentiel de la lumière. Le gouttereau ouest ouvre sur une tribune haute par une série de baies cintrées groupées par trois, ce qui n'est pas sans évoquer les triplets de baie de la galerie du cloître des Chartreux

< La grande chapelle :

- Construite entre 1900 et 1904 (architecte inconnu). Achèvement du décor par Robert Darnasse vers 1950.

- Nef unique couverte en croisée d'ogive, de 5 travées, plus deux demi-travées Choeur et abside semi-circulaire de largeur réduite, s'ouvrant par un arc-diaphragme sur la nef.

Le système constructif est original, dans la lignée des recherches sur la structure gothique faites par Bossan et Sainte-Marie-Perrin. Les voûtes sont quadripartites, les arcs doubleaux sont doubles : l'arc intérieur reçoit la voûte et retombe avec les ogives sur des colonnes isolées placées en encorbellement l'arc extérieur est pris dans la maçonnerie du mur gouttereau ; entre les deux, un berceau brisé très étroit, perpendiculaire au vaisseau, rigidifie la tête du gouttereau. L'association d'une structure intérieure ponctuelle (retombée et colonne sur corbeau) et d'une structure extérieure continue (mur gouttereau) permet d'opposer une résistance efficace aux poussées des voûtes sans mobiliser d'importantes masses de maçonneries : en façade nord, des contreforts relativement peu saillants suffisent à épauler l'édifice. La structure apparente est directement liée à l'architecture, qu'elle articule de façon subtile : ainsi, les deux demi-travées d'extrémité de la nef possèdent des supports singularisés par rapport aux autres : ce sont des piles fasciculées en quadrilobe, isolées et montant de fond, qui contribuent à créer un effet de portail aux extrémités du vaisseau. En contradiction avec ce principe structurel clair et efficient, le recours à des arcs-boutants au sud les travées centrales ne s'explique pas par une nécessité structurelle, mais peut-être par une volonté expressive, à mettre en regard du projet de tribune latérale avec ses murs-diaphragme : ce rassemblement de structures assez aériennes entre les masses des deux chapelles aurait produit un effet certain, aujourd'hui totalement perdu.

(Source : *Etude patrimoniale du site du Sacré-Coeur, diagnostic*, Archipat, février 2015).

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de bâtiment ouest (les vestiges du couvent), la grande et la petite chapelle.

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise à l'architecture soignée : perron en fer à cheval, à deux volées, composition symétrique de la façade, corniche saillante séparant le dernier niveau marqué par une série de cinq lucarnes.
- Maison en retrait d'alignement, précédée par un frontage privé végétalisé, qui participe à l'aération et la végétalisation du tissu.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, les boisements, le principe de structuration de l'espace public par le mur



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeubles implantés à l'alignement construits entre 1880 et 1920 pour la famille Chomel ;
- Immeubles bourgeois présentant une architecture soignée ;
- Un bas-relief sculpté de quatre portraits trône au-dessus de l'entrée du n° 1 rue des Chartreux, représentant la lignée de la famille Berliet.

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble et ses bas-reliefs



Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Institution des Chartreux

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ancien couvent de la Communauté des Soeurs de Saint-Joseph ;
- Ensemble bâti présentant une architecture soignée, organisé autour d'une cour close, accessible par un porche à encadrement ouvragé, en pierre de taille ;
- Façade courbe sur rue, suivant la courbure de la voie ; bâti de facture modeste ;
- Quelques détails remarquables : soubassement en pierre de taille, niche, chainage d'angle harpé, bandeau filant, trois portails remarquables, en pierre aux encadrements différents...
- Élément marqueur du paysage urbain ; repère visuel.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti organisé autour de la cour.



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Immeuble de logements dit des « Soieries Rosset »

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Immeuble de logements construit pour les soieries Rosset en 1934 ; oeuvre de l'architecte Georges Curtelin et du sculpteur Louis Bertola ;
- Immeuble en béton de huit niveaux, construit en U autour d'une cour sur rue, et décoré avec des bas-reliefs sculptés, aux scènes champêtres ; deux personnages décorent le portail métallique de style art déco ;
- Architecture travaillée : soubassement à bossage continu ; bow-window ; corniche à denticule ; colonnes ; balcons d'angle ; corniche ; rythme vertical ;
- L'histoire retient que les frères Lumière y auraient vécus ;
- Bâtiment classé LABEL Xxe.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble des bâtiments en U autour de la cour



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Ancien Fort Saint-Jean

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Les murailles côté Saône datent du XVI^e siècle tandis que le reste du fort est construit en 1834, date de la première ceinture fortifiée de Lyon ;

Au XVI^e siècle, en contrebas du fort Saint-Jean, est ouverte sur la rive gauche de la Saône la porte fortifiée d'Alincourt dans l'enceinte de la Croix-Rousse, afin de se protéger de la Suisse ;

Le fort existait sous une forme plus modeste dès le XVI^e siècle mais sa physionomie actuelle remonte à la construction de la grande enceinte défensive de Lyon (1830-1848). Ses installations comprenaient casernes et réfectoires en surface, casemates, dépôts de munitions en souterrain. En 1836, il accueille la poudrière militaire tandis que les magasins à poudre pour les usages civils vendues par les contributions directes s'implanta plus tard au 22 rue de la Poudrière où l'on en voit encore ses murs. Peu avant 1840, la montée de la Butte est modifiée. D'un chemin très pentu et en ligne droite, le tracé suit dorénavant un lacet facilitant ainsi la desserte du fort par les charrois.

- Le fort a été transformé et réhabilité en 2001 par l'architecte Pierre Vurpas pour accueillir l'école Nationale Des Finances Publiques en 2003 ;

- Valeur historique : faisait écho au château de Pierre Scize, situé sur l'autre rive ;
- Élément marqueur de l'entrée du centre historique de Lyon.

Prescriptions

Élément à préserver: le fort Saint Jean (bâtiment de casernement, portail, murs d'enceinte structurants et bastions encore lisibles)



